

Réf: Dossier N° : 48446

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « LAZURY CONSTRUCTION »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX CITE DES CADRES
VILLA 66, 06 BP 1473 ABIDJAN 06**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Fév 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LAZURY CONSTRUCTION » .

Objet: Bâtiments-travaux publics et VRD, Travaux de génie civil, Travaux de construction immobilière, Promotion immobilière, Réhabilitation d'infrastructures immobilières, Etudes techniques ; assistance-conseil en matières immobilières, Prestations diverses immobilières..Et plus généralement toutes opérations d'une manière répétitive ou isolée, industrielles, commerciales ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX CITE DES CADRES
VILLA 66, 06 BP 1473 ABIDJAN 06**

GERANT: Monsieur ADANGBA YOFFOUA CELESTIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10360 du 16/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9664 du 16/04/2018

